

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI

N° 1118 Agri.

Ruhengeri, le II décembre 1947

RUHENERI



H
Monsieur,

où

Subsidiairement à la lettre N° I2 du I-IO-47 vous adressée par Monsieur Lens, agronome à Ruhengeri, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous une note que Monsieur le Gouverneur, de passage à Ruhengeri le 9 dernier, m'a demandé de vous transmettre:

"Je trouve étrange que Monsieur Gengoux ne se conforme pas à ces directives alors qu'il m'a assuré personnellement que sur sa concession Agri. au Mayaga il est fermement intentionné d'y réaliser à 100 % la lutte contre l'érosion, de manière à en faire un exemple pour les indigènes.

sné Simon "

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

L'Administrateur Territorial
Antonissen W.

Monsieur Gengoux, colon à Shyogwe, Terr. Kigali
C/p.i. à Monsieur Lens, Agronome; Ruhengeri